



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2015

MAIRIE D'YQUEBEUF

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq février à 19 heures, le Conseil municipal de la commune d'Yquebeuf, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Georges MOLMY.

ETAIENT PRESENTS : M. MOLMY, Maire, M. LECLERC et Mme LAURENT, Adjoints, Mmes ALLEAUME, DELETTRE et PETIT, MM. BERNIER, CARCEL et DOUYERE.

Absent(s) excusé(s) : M. VATELIER et Mme AUBER.

Secrétaire de séance : Mme DELETTRE.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2014 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 : Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal de Clères pour l'exercice 2014.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 : M. le Maire cède la présidence du Conseil Municipal à M. Jean-Claude LECLERC, Adjoint. M. LECLERC donne lecture du compte administratif 2014 :

Recettes de fonctionnement 2014 :	211 781.60 €	}	32 259.09 €	}	= 12 880,24 €
Dépenses de fonctionnement 2014 :	179 522.51 €				
Recettes d'investissement 2014 :	46 798.75 €	}	-19 377.85 €		
Dépenses d'investissement 2014 :	66 176.60 €				
Solde RESTES à REALISER (Recettes – Dépenses)				= - 2 320.00 €	

L'excédent net sur l'année 2014 s'élève donc à **10 560,24 €**, auquel s'ajoutent les reports des exercices antérieurs. Notre commune présente une situation financière saine.

M. le Maire ne participe pas au vote. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2014. Ces résultats seront repris dans le Budget Primitif 2015, avec les excédents antérieurs.

AFFECTATION DES RESULTATS 2014 : Le résultat cumulé de l'exercice 2014 fait apparaître un résultat de la section d'investissement et de la section de fonctionnement positifs. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le report automatique au budget primitif 2015 des résultats de chaque section.

TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE : M. le Maire propose de fixer le taux de promotion de chaque grade d'avancement relevant d'un cadre d'emplois figurant au tableau des effectifs de la collectivité. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les taux de promotion à hauteur de 100% pour les Rédacteurs, Les Adjoints Techniques et Adjoints d'Animation (tous grades).

OUVERTURE DE POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE : M. le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi de Rédacteur Principal 2^{ème} classe, permanent, à temps non complet, à raison de 14/35^{ème}. Le tableau des emplois serait modifié à compter du 1^{er} mars 2015. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

INVESTISSEMENTS : M. le Maire propose au conseil municipal de procéder à la réparation des panneaux de rue, des panneaux d'affichage de la mairie et de l'église, réalisés en chêne par l'entreprise Dupuis Menuiserie. Le montant des travaux s'élève à 4650 € HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cet investissement.

D'autre part, le conseil municipal a décidé en décembre de restaurer le bâtiment datant de 1902, d'une surface de 90 m² environ, et refaire la toiture de l'ex-préau école. Une probable subvention de 25% nous a été transmise par le Département en date du 16 février 2015. Nous attendons le retour de la Préfecture pour une subvention de 20 à 30 %. Afin de renégocier l'emprunt actuel, un emprunt de complément, à définir pour cet investissement, pourrait être réalisé pour compléter l'autofinancement sans accroître la charge de remboursement actuelle.

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- **Syndicat des Bassins Versants :** une réunion d'information a eu lieu. Elle portait sur les investissements à venir afin de préparer le Budget Primitif.
- **Réunion à Buchy sur le Très Haut Débit :** un plan prévisionnel a été présenté. Le coût sera mutualisé. Yquebeuf sera desservi dans les dernières tranches.
- **Office de tourisme de CLERES :** L'assemblée générale s'est déroulée à l'Espace Arts & Cultures avec les responsables des différentes structures et collectivités concernées.
- **C.C.M.E. :** Au débat d'orientation budgétaire, M. le Maire a proposé que les fonds de concours voirie de 30% soient comme les nouveaux fonds de concours, basés sur les mêmes critères. Le Président de la CCME n'a pas souhaité revenir sur cette délibération qui pénalise fortement les petites communes à longue voirie (environ 10 km pour Yquebeuf, contre moins de 5 km pour certaines communes). Ceci risque de conduire la commune à augmenter les impôts communaux pour faire face à cette régression de la solidarité de la CCME.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Accompagnement du bus scolaire : Mme NICE Alison assure l'accompagnement jusqu'aux grandes vacances suite au congé maternité de Mme JOLLY.
- M. LECLERC informe le conseil que le lettrage de l'Espace Arts & Cultures a enfin été remplacé. Il poursuit ses relances pour le remplacement des joints du Trespa orange.
- En vue de leur rénovation par un menuisier, les panneaux de rues vont être momentanément retirés courant mars.
- Les élus ont été confrontés à plusieurs incidents liés aux aboiements et divagations de chiens : il est rappelé à chacun de faire en sorte de surveiller ses animaux pour assurer la tranquillité de tous.
- Les élections Départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Ce compte-rendu ne constitue pas le registre des délibérations.